

Question présentée par le député :

M. Rolin Wavre

Date de dépôt : 14 mai 2019

Question écrite urgente

Où en est le projet pilote genevois de régulation de l'accès au cannabis ?

Un groupe interpartis, constitué en 2012, a rendu public en juin 2014 un rapport sur la nécessité de lancer à Genève un projet pilote pour tester l'effet d'un modèle de distribution régulée de cannabis, son effet sur le marché noir et sur la maîtrise des problèmes causés par les consommations problématiques (https://www.grea.ch/sites/default/files/addendum_juin_2014.pdf).

Le Conseil d'Etat l'a transmis à l'automne 2014 à la commission cantonale en matière d'addiction (CCMA) afin que celle-ci en examine les conclusions et élabore un « Projet d'évaluation de la faisabilité d'une régularisation du cannabis pour le canton de Genève ».

Le rapport d'activités 2016-2017 de la CCMA indique que la commission s'apprêtait à soumettre son projet à la commission cantonale d'éthique de la recherche, puis à demander à l'Office fédéral de la santé l'autorisation de le mettre en application.

Depuis l'automne 2014, le Conseil d'Etat n'a pas fait de communication officielle sur les avancées du processus ni sur les résultats des travaux de la CCMA. Le soussigné estime qu'il est temps de lever le voile, car le thème de l'accès régulé à ce produit fait l'objet de projets concrets dans un nombre croissant de pays. Les initiatives dans d'autres cantons sont également en plein développement.

C'est à ce titre que je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

– ***Où en est le projet élaboré par la CCMA depuis l'automne 2014 ?***

- *Quelles ont été les réflexions menées et quelles options ont été retenues ?*
- *Si le CE devait estimer ne pas pouvoir communiquer son contenu, je souhaite savoir quelles raisons ont amené à cette absence de communication et quand il est prévu de rendre compte de ces travaux à la population.*
- *Le Conseil d'Etat envisage-t-il de coordonner son action avec le nouvel article 8a de la LStup mis en consultation par le Conseil fédéral le 27 février afin d'encadrer des essais pilotes en matière de cannabis ?*

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses concrètes qu'il voudra bien apporter à ces questions.